

BULLETIN

D'ADHÉSION

(Téléchargé sur www.snfosap.fr)

NOM : Mme, Mlle, M.....

PRÉNOM :

ADRESSE

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL:

E-MAIL :

Parrainé par :

Cotisation annuelle 2019 : 83,00 €

PROFESSION - Salarié(e) du particulier employeur :

- Garde d'enfants
- Employé(e) familial(e)
- Assistant(e) de vie
- Autre, précisez :

Je souhaite :

- adhérer** au syndicat FORCE OUVRIÈRE des salarié(e)s du particulier employeur
- renouveler mon adhésion**

Fait le..... à

Signature

A réception du bulletin d'adhésion et du montant de la cotisation annuelle, la carte d'adhérent vous sera établie et adressée.

Le règlement doit être libellé à l'ordre du Syndicat National FO des emplois de la famille.

Vous pouvez régler en plusieurs fois en indiquant les dates d'encaissement souhaitées au dos des chèques établis.

Depuis 2013, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant des cotisations annuelles versées.

Si vous êtes non imposable, vous recevrez désormais un chèque du Trésor Public.

L'adhésion vous revient donc à moins de 2.35€ par mois, soit 28,22 € pour un an (80€ - 66% = 54,78€).

N'hésitez plus, adhérez à Force Ouvrière !

Le bulletin est à retourner à :

FGTA-FO

Secteur des emplois de la famille

7 passage Tenaille – 75680 Paris cedex 14

<https://www.facebook.com/syndicat.SPE.FO/>

N'oubliez pas, toute l'actualité de votre profession est sur www.salarieduparticulieremployeur.info